

SORTIE NIGLOLAND mercredi 1 juillet 2020

PARTIE A CONSERVER

L'équipe de l'A.S. du collège A. Lallemand organise **une sortie** de fin d'année à Nigloland.

Celle-ci aura lieu **le mercredi 1 juillet 2020 de 7h30 à 20h00** sous réserve d'un minimum de 60 élèves. (Maximum de 124 places disponibles).

Le coût de la sortie s'élève à **45 € 00** si votre enfant est licencié à l'A.S.

ou à **55 € 00** s'il n'est pas licencié à l'A.S. du collège.

Il comprend le transport et l'entrée au parc.

- **DEPART** : mercredi **1 juillet** à **7h30** devant le gymnase.

- **RETOUR** : mercredi **1 juillet** à **20h00** devant le gymnase.

Prévoir un pique-nique pour le repas du midi.

Si vous inscrivez votre enfant, **merci de bien vouloir retourner rapidement la feuille d'inscription**, afin que l'on puisse confirmer la sortie d'ici les vacances d'avril aux élèves.

Les chèques ne seront encaissés qu'après la sortie uniquement si le nombre d'élèves est suffisant pour remplir les bus.

Les parents qui rencontreraient des difficultés pour le règlement pourront s'adresser à M. Pecaud 06.87.29.17.53. ou M. Perez-Cano 06.64.14.22.27. afin de trouver un arrangement quant aux modalités de règlement.

FICHE D'INSCRIPTION SORTIE NIGLOLAND

PARTIE A RETOURNER avant le 17 avril 2020 au plus tard

Je soussigné(e) Mme / M.

Être intéressé(e) sur la base de ce prix et décide d'inscrire mon enfant à la sortie.

Nom de l'élève (à renseigner au dos du chèque)

NOM:

Prénom:

Classe:

J'autorise les enseignants d'EPS à photographier ou filmer mon enfant

Je n'autorise pas dans le cadre de la sortie Nigloland.

Merci de fournir avec l'inscription un chèque de **45 euros (si licencié AS)**

ou **55 euros (si non licencié)** à l'ordre de l'AS Collège André Lallemand

avec au dos du chèque le nom, prénom et la classe de votre enfant.

Possibilité de paiement en 2 fois avec deux chèques remis avec le document d'inscription.

A....., le

SIGNATURE